



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CNESER plénier du 14 septembre 2021

Compte rendu FO ESR

Introduction par la Ministre, Mme Vidal

Dernière rentrée du quinquennat.

Après 3 années de campus connectés, plaisir de voir des étudiants qui rejoignent les grands campus universitaires. Effet financier. Presque 100 M€ supplémentaires. Permettent de réalimenter le système d'enseignement supérieur et recherche. 10 % d'augmentation des budgets des labo.

Plan de relance. ANR. 25 % de taux de succès. Soutien aux étudiants fin de master et doctorat.

Lancement des grands programmes à travers du PIA 4. 2,7 M€ entre plan de relance et PIA.

Immobilier rénovation énergétique des bâtiments. 1,3 M€.

Revalorisation des rémunérations. Pour le contrat doctoral l'arrêté est dans les tuyaux.

Pour les CR et MCF, premier recrutement à 2 SMIC. Les possibilités de promotions MCF et PR vont être notifiées.

En ce qui concerne les chaires de professeur junior (CPJ), 3 fois plus de dossiers que les créations de chaires prévues.

Présidence française de l'UE devrait conduire à un approfondissement de l'université européenne.

Diplôme européen. Mobilité étudiante et des enseignants et des chercheurs.

« Europe de la connaissance au carré ». Place de la science dans la société.

« Nous avons besoin de mieux expliquer la science aux citoyens. Faire comprendre comment se construisent les consensus scientifiques. »

Aux élus étudiants, la ministre leur propose la création d'une Commission d'étude spécialisée autour de la vie étudiante.

Interventions

Cfdt, FSU, SUD Recherche-EPST, SUD Education, Fage, ... La ministre interrompt le tour de parole pour répondre.

Interruption CGT qui demande pourquoi CGT et FO ne peuvent parler en présence de la ministre.

La Ministre. Circulaires sur la rentrée début août. Mais des échanges avec tout le monde pour que cette rentrée soit préparée.

FercSup CGT.

Intervention de la tribune pour nous demander de parler moins de 2 minutes.

FO. lecture (tronquée) de la déclaration préalable.

SNPTES, SupRecherche UNSA.

La ministre. Répond au point de la déclaration FO à propos de la position du PDG du CNRS s'en prenant à des chercheurs ayant fait des déclarations publiques. Elle estime que l'on peut ou doit distinguer entre la liberté d'expression dans le cadre professionnel et celle qui s'exerce en dehors. Elle précise que l'expression dans le cadre de la liberté académique sert à porter l'état de l'art et le résultat de leur recherche, et que cette liberté s'ajoute à la liberté d'expression générale.

Remarque : Nous y reviendrons. Les deux, en particulier dans certaines disciplines, étant souvent liés, et la « liberté d'expression », même dans le cadre professionnel, ne s'exerçant pas uniquement dans le cadre de publications contrôlées par les pairs, comme elle le sous-entend et comme l'affirme le président du CNRS.

Elle répond aussi à un autre point porté par FO à propos de Parcoursup et aussi de manière générale concernant les poursuites d'études en ce dernier cas point également porté par plusieurs autres organisations). Elle estime que l'on essaie de prévoir la demande mais qu'on ne peut pas sans cesse créer des postes alors que les souhaits des étudiants changent...

Remarque : Certes mais le problème est qu'il y a sous-dotation partout ! Si, bien sûr, on devrait créer des postes en philosophie ou en histoire - disciplines qu'elle a évoquées -, qui de toute façon serviront, et ceci permettrait que les étudiants puissent dans toutes les disciplines suivre les études qu'ils souhaitent sans se trouver éjectés de leurs cursus en cours de route, même quand ils ont des résultats suffisants pour continuer.

Point d'information

- Présentation du plan national pour l'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement (PAPFE). Monica Dietl

Grand intérêt national.

Axes pour agir : inciter les chercheurs et reconnaître leur engagement européen. Professionnaliser les dispo d'accompagnement des porteurs de projets. Stratégie d'influence efficace sur la préparation des textes européens.

Interventions.

CGT. Demande qu'on reconsidère le Processus de Bologne.

Formations

- projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS collaborateur juriste notarial

Abstention FO. Résultat vote : 33 pour, 30 abstentions, 4 NPPV

- projet d'arrêté modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités du BTS relevant du tertiaire

La modification porte notamment sur une « simplification » des enseignements, notamment en langues, qui aboutit en fait à une réduction des heures. Les documents annexes annoncés n'ayant pas été envoyés, le vote a été ajourné.

- projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du BTS Mécatronique navale

Abstention FO.

- projet de décret attribuant le grade de licence au diplôme « sciences pour un monde durable » de l'université PSL.

Explication de vote FO ESR. Le diplôme « sciences pour un monde durable » de l'université PSL est un diplôme qui n'est pas dans les traditions universitaires, quand on lit la demande de reconnaissance de grade universitaire, on trouve dans l'introduction que ce diplôme entend répondre à l'adaptation des formations aux exigences du monde de demain, dans ce cas

l'adaptation à des objectifs de développement durable. "Pour un monde durable" est-ce une discipline scientifique, au même titre que la biologie, voire les mathématiques ? Ou ne s'agit pas plutôt d'une pseudo discipline chargée... de formater les étudiants et de discipliner les autres disciplines ? Le mécénat massif en faveur de ce diplôme [BNP et d'autres] ne peut que renforcer nos inquiétudes. C'est pourquoi FO vote contre ce projet de décret.

Catherine Kerneur. C'est une licence sélective. Nous donnons une part importante à l'international. Former aux enjeux du développement durable.

Vote contre FO. **Résultat vote** : 8 pour ; 51 contre ; 7 abs ; 1 NPPV

Etablissement

- Projet de décret portant association de l'Institut Pasteur à l'université de Paris et modifiant le décret n° 2019-209 du 20 mars 2019 portant création de l'université de Paris et approbation de ses statuts.

Vote contre FO. **Résultat vote** : 31 pour ; 20 contre ; 18 abstentions ;

Remarque. FO a voté contre d'une part car nous étions dès le départ contre la création de l'établissement expérimental Université de Paris, et cette association avec l'Institut Pasteur se fait dans le cadre de l'ordonnance de décembre 2018 sur les établissements expérimentaux. D'autre part FO est contre des regroupements avec des établissements qui ne sont pas des établissements publics et l'institut Pasteur est une fondation reconnue d'utilité publique mais **de droit privé**.

En outre l'objectif est uniquement d'apparaître un peu mieux dans les classements internationaux (Shangai etc.), il n'y a aucune base scientifique (les collaborations scientifiques ou partages de plates-forme matérielles existaient déjà).

Recherche

Projet de décret pris pour l'application de l'article L. 211-2 du code de la recherche (Intégrité scientifique).

Au vu des amendements déposés et comme annoncé par la ministre, il y a un échange de points de vue sur la question et un début de présentation d'amendements. L'administration nous informe qu'il n'y a même pas de vote sur les amendements déposés. Le point est donc ajourné à la prochaine réunion du CNESER, où un texte amendé nous sera présenté, mais qui aura lieu en commission permanente.

Installation des élus représentants des étudiants

Election des 5 représentants des étudiants à la Commission permanente

Election des 4 représentants des étudiants au CNESER disciplinaire

Désignation des représentants des étudiants à la Commission d'études spécialisées du CNESER,

Désignation d'un représentant des étudiants au CA de l'ONISEP, Election d'un représentant des étudiants à la CNEMOP.

Seuls les élus étudiants participant au vote, FO ne participe pas à la fin de la séance.